

Communiqué de presse
Le 19 juin 2020

Réouverture progressive du Musée de Plein Air à partir du mercredi 24 juin



Depuis le 10 juin, le Parc Mosaïc et les Prés du Hem sont ouverts à la promenade et aux activités sportives.

À compter du 24 juin, à l'issue d'opérations d'entretien et de mise en sécurité, c'est au tour du Musée de Plein Air d'être de nouveau ouvert à la promenade, avec des jours et horaires d'ouverture aménagés pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions. L'entrée est gratuite jusqu'au 3 juillet inclus.

À partir du 24 juin, le Musée de Plein Air accueille de nouveau les visiteurs gratuitement pour la promenade, dans les mêmes conditions que les espaces naturels en accès libre.

Dans un premier temps, le musée est ouvert du mercredi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 19h.

Pendant cette période, le **Musée de Plein Air met en place des mesures sanitaires pour garantir la sécurité de ses publics et de son personnel.** Sur place, le port du masque est conseillé. Il sera obligatoire pour l'accès à certaines zones du musée. Les espaces ludiques (jeux flamands et labyrinthe végétal) et les bâtiments d'architecture flamande sont momentanément inaccessibles. Les pique-niques et arrêts statiques sont autorisés, dans le respect des gestes barrières, et dans la limite de 10 personnes maximum par zone.

Pour la sécurité de tous, le nombre journalier de visiteurs est limité à 3 000 personnes. Passé ce seuil, le Musée ne pourra plus accepter de visiteurs pour la journée. Cette règle s'applique également au Parc Mosaïc à Houplin-Ancoisne et aux Prés du Hem à Armentières où le nombre de visiteurs est actuellement limité à 3500 personnes par jour sur chacun des deux sites.

Enfin, les relais nature de Santes, Villeneuve d'Ascq et Tourcoing ouvriront progressivement dans le courant du mois de juin, dès la mise en place des dispositifs permettant l'accueil du public dans le respect des consignes sanitaires.

Le Musée de Plein Air en pratique

Adresse : 143 rue Colbert - 59650 Villeneuve d'Ascq

Renseignements : 03 20 63 11 25 / <https://enm.lillemetropole.fr/parcs/musee-de-plein-air>

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropoledelille

À propos des Espaces Naturels de la MEL

La Métropole Européenne de Lille s'est fixée comme objectif d'offrir au plus grand nombre d'habitants un espace naturel à moins de 20 minutes de leur domicile. Elle gère aujourd'hui près de 1300 hectares d'espaces naturels : les trois parcs Mosaïc, le jardin des cultures à Houplin-Ancoisne, les Prés du Hem à Armentières et le Musée de Plein Air à Villeneuve d'Ascq, les trois Relais Nature du Parc de la Deûle à Santes, du Canal de la Deûle à l'Escaut à Tourcoing et du Val de Marque à Villeneuve d'Ascq, les bassins filtrants à Leers, le long du canal de la Deûle à l'Escaut, la Marque urbaine, la plaine agricole des Périseaux, la Cantereine, etc. Tous offrent la possibilité aux métropolitains de s'évader seul ou en famille, tout au long de l'année à travers différentes animations et rendez-vous. Entre avril et novembre 2019, les Espaces Naturels Métropolitains ont accueilli près de 300 000 visiteurs.

Retrouvez les ENM sur : enm.lillemetropole.fr  @ enm_lille  EspacesNaturelsMEL  @enm_lille

Contacts presse

Charlotte Roussel
croussel@lillemetropole.fr
03 20 21 67 82

Emilie Green-Leduc
eleduc@lillemetropole.fr
03 20 21 26 60